

REGLEMENT DE LA COURSE 2026

L'ASSOCIATION SPORTIVE FOULEE SAINT-BRIÇOISE, organise le dimanche 03 mai 2026 six épreuves pédestres ouvertes à toutes personnes qui s'engagent à accomplir la distance prévue pour être classées par l'organisateur dans le respect des indications, et protégées par les signaleurs placés sur le parcours.

* **Secours:** dispositif prévisionnel de secours suivant la norme FFA.

* **Sécurité:** Signaleurs, cibistes, fermeture temporaire des rues ou passage des coureurs en couloirs protégés. Conformément à la législation en vigueur, les coureurs doivent respecter le code de la route.

* **Les accompagnements sont strictement interdits.**

* **Assurances:** l'Association Sportive Foulée Saint-Briçoise a souscrit une assurance conforme à la réglementation auprès des assurances GENERALI France N°AT710843.

* Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.

* Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique et psychique et non-respect du code de la route.

* Les concurrents en mauvaise condition apparente, pourront être stoppés par les organisateurs ou le service médical.

* Tout participant autorise expressément l'organisateur et ses partenaires à diffuser son nom et son image, sur les documents et dans toutes les manifestations et campagnes promotionnelles éventuellement liées à la Foulée Saint Briçoise.

* L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

Formalités d'inscription:

* **Licenciés FFA** ou détenteur d'une licence fédérale faisant apparaître la mention « athlétisme en compétition »: bulletin et licence en cours de validité.

* **Non-licenciés majeurs:** bulletin et **PPS (Parcours de Prévention Santé)** document obligatoire depuis le 1er septembre 2024 valable 3 mois, à obtenir sur pps.athle.fr

* **Non-licenciés mineurs :** bulletin et autorisation parentale, à télécharger sur notre site fouleesaintbricoise.fr, signée du responsable légal (voir ci-dessous les conditions).

Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent, que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative, et autorisent le mineur à participer à une course ouverte à sa catégorie d'âge.

A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois.

33^e Foulée Saint-Briçoise
Saint Brice (77)

DIMANCHE 3 MAI 2026

10H10 - 12,5 Km
Challenge 77

Marche nordique
Challenge 77

5 Km Course populaire	9h
Marche Nordique (challenge)	9h10
0,7 km Mini-Poussins	9h40
2,2 km Benjamins	9h40
1,2 km Poussins	9h50
12,5 km (challenge)	10h10

Organisation : association Sportive Foulée Saint-Briçoise
Renseignements : 06 12 88 67 61 Email: vionandre@sfr.fr

33ème Foulée Saint-Briçoise

Dimanche 03 MAI 2026

DISPOSITIONS GENERALES

Distances:	5km	11,5km Marche Nordique	700m Enfant	2200m Enfant	1200m Enfant	12,5km Challenge
Horaires Départs:	9h00	9h10	9h40	9h40	9h50	10h10
Catégories:	Minime à Master	Cadet à Master	Mini- Poussin	Benjamin	Poussin	Cadet à Master
Année:	2012 et avant	2010 et avant	2017 2020	2013 2014	2015 2016	2010 et avant
Tarifs: Corresp	9€	10€	5€	5€	5€	12€
sur place	12€	13€	5€	5€	5€	15€
Tarif club par correspondance, réduction -1€ (minimum 8 coureurs inclus sur le 5 et 12,5km H et F)						

INSCRIPTIONS:

Par correspondance jusqu'au 31 avril 2026, chèque libellé à l'ordre : **AS Foulée Saint-Briçoise**, sans oublier l'accompagnement du PPS ou Licence (photocopie) à envoyer à:

VION André 18, rue des Romenelles 77160 Saint-Brice

Par Internet : <http://fouleesaintbricoise.fr> ⇌ fr.milesrepublic.com jusqu'au **02 mai 2026 à 13H.**

Sur place le jour de la course à partir de 7h45

Départs et arrivées: Place de la Mairie.

Dossards: à retirer le matin du dimanche 03 mai 2026 à partir de 7h45 sur place.

Chronométrage et Classement: réalisés par l'informatique AOCHS avec horloge à l'arrivée.

Ravitaillement: au 4,5km, 8ème km, selon climat très chaud au 10,5km, et à l'arrivée pour la course des 12,5km et marche nordique. Concernant les 4 autres courses uniquement à l'arrivée.

Epongeage: au 6,3km

Parcours: 12km500 (mesurage IAAF) compte pour le Challenge de Seine & Marne.

12,5km: Balisage, **fléchage au sol de couleur rouge**, point km marqué au sol et sur panneaux.

5km: Balisage, **fléchage au sol de couleur bleu**, point km marqué au sol et sur panneaux.

11,5km: Balisage, **fléchage au sol de couleur verte**.

Récompenses: souvenir à chaque arrivant (5 et 12,5km, marche nordique) et (courses enfants)

Classement scratch: 12,5 km: 5 premiers Hommes et aux 5 premières Femmes.

5km: 3 premiers Hommes et Femmes.

Marche Nordique 11,5 km: 3 premiers Hommes et Femmes sur + **10 engagés** au total H. F.

Coupe ou médaille: 1 au premier H et F de chaque catégorie sur le 5km et 12,5 km jusqu'au Master 10, coupe et lot, non cumulables avec le classement scratch de chaque course.

Coupe club: **3 premiers clubs**, classement sur 5 athlètes classés course challenge.

Coupe club: **3 premiers clubs**, classement sur 3 Femmes classées course challenge.

Coupe au nombre: **1er club** et **1ère entreprise** les plus représentés sur les deux courses.

Trophée ou médaille: **3 premiers garçons et filles** sur le 2200 mètres, 1200 mètres et 700m (courses enfants).

Remise des récompenses vers 11h30

Tous les résultats sur <http://fouleesaintbricoise.fr>

Venez nombreux et bonne course

32ème Foulée Saint-Briçoise

Dimanche 03 mai 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

Par courrier avant le 31 avril 2026

à **VION André 18, rue des Romenelles 77160 SAINT-BRICE**
chèque libellé à: **AS Foulée Saint-Briçoise**

N° Dossard

Nom: _____ **Prénom:** _____

en majuscules lisibles

Date de Naissance: ____/____/_____
complète (obligatoire) j j / m m / a a a a

Sexe: M ☐ F ☐

N° de Licence (licencié FFA obligatoire) ou PPS

Nom du Club

Adresse ou Mail: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Distance:	MarcheNordique*	5km*	12,5km*	Signature (obligatoire)
(Mettre une croix)	☐ 10€	☐ 9€	☐ 12€	
* Majoration de 3€ sur place le jour de la course.				

Distance :	2200m	1200m	700m
course enfant	(Benjamins) né(e) 2013 à 2014	(Poussins) né(e) 2015 à 2016	(Mini poussins) né(e) 2017 à 2020
(Mettre une croix)	☐ 5€	☐ 5€	☐ 5€

Mineur non licencié: joindre l'attestation à télécharger sur notre site fouleesaintbricoise.fr, signée du responsable légal (voir ci-dessous les conditions).

ATTENTION: JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Coureur licencié à la FFA ou à une autre Fédération Sportive liée à l'athlétisme:

La photocopie de la licence saison en cours. (Majeurs, Mineurs licenciés)

Coureur non-licencié Majeur : PPS Parcours de Prévention Santé (aller sur le site pps.athl.fr)
(Attention le Certificat Médical n'est plus accepté)

Coureur non-licencié Mineur : Pour les personnes mineures, en vue de l'obtention ou du renouvellement de la licence ou en vue de l'inscription à une compétition sportive visée à l'article L. 231-2-1, le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports.

« Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois ».

Renseignements: Tél 01 60 67 62 45 ou 06 12 88 67 61
vionandre@sfr.fr <http://fouleesaintbricoise.fr>